



PORTAIL DES ASSOCIATIONS DE L'AIN

Conditions générales de ventes

ARTICLE 1 – Objet

Les présentes « conditions générales de ventes » ont pour objet l'encadrement juridique de la souscription à un site internet reposant sur le portail des associations de l'Ain (assos01.org, ci-après désigné Portail) et de ses services.

Ce contrat est conclu entre :

L'AGLCA, ci-après désignée « l'Éditeur »,

Toute association dont le siège social est dans l'Ain souhaitant bénéficier d'un site internet reposant sur le Portail, ci-après appelée « Client ».

Les conditions générales de ventes doivent être acceptées par tout Client lors de la souscription à un site internet. La souscription au service vaut acceptation de ces conditions.

ARTICLE 2 – Mentions légales

Le Portail est édité par l'association AGLCA, dont le siège social est situé boulevard Irène Joliot Curie à BOURG-EN-BRESSE dans l'Ain.

L'hébergement est effectué en France chez PHPNET, 97-97 bis rue Général Mangin 38100 GRENOBLE.

ARTICLE 3 – Souscription

Trois offres payantes (M, L et XL) sont proposées et disponibles en souscrivant à un abonnement annuel.

Les abonnements ont une durée de un an à compter de la date de paiement, et se reconduisent de manière tacite.

Le règlement d'un abonnement doit être effectué intégralement avant la mise en service du site internet, ou avant sa date d'anniversaire lorsqu'il s'agit d'un renouvellement, sans quoi le site est désactivé.

Conformément à l'article L121-20-2 du Code de la consommation, le Client reconnaît et accepte que le droit de rétractation ne pourra pas s'appliquer si le service est activé avant l'écoulement du délai de sept jours francs par le Code de la Consommation.

Conformément à l'article L121-18 du Code de la consommation, le client se déclare averti qu'il ne dispose d'aucun droit de rétractation après paiement, et l'accepte.

Le Client peut à tout instant résilier son abonnement. Le site internet du Client restera alors actif jusqu'à la fin de l'abonnement en cours puis sera supprimé. En aucun cas un remboursement ne pourra être opéré.

À tout instant le Client peut changer d'offre. S'il passe sur une offre supérieure, il doit s'acquitter des frais d'abonnement correspondants pour la période restante. Si le Client passe sur une offre inférieure, son offre en cours se poursuit jusqu'à la fin de sa période et ne peut pas faire l'objet d'un remboursement.

À tout moment durant la période contractuelle, le Client peut anticiper le renouvellement de son abonnement, la période supplémentaire ainsi acquise venant s'additionner à celle déjà en cours.

Les services proposés étant dépendants de coûts extérieurs (par exemple en matière d'espace disque ou de redevance pour les noms de domaines), les tarifs proposés sont susceptibles d'évoluer lors d'une nouvelle souscription pour renouvellement.

ARTICLE 4 – Espace disque

L'espace disque disponible dépend de l'offre souscrite. Il appartient au Client de n'héberger que des données légales, et dont il conserve une copie. L'espace disque proposé ne constitue pas un espace de sauvegarde.

La taille maximale d'un fichier qu'il est possible de téléverser est de huit mégaoctets (8Mo).

ARTICLE 5 – Responsabilités du Client

Avant de procéder à l'achat d'une offre, le client a accepté les conditions générales d'utilisation et de ventes. Ces conditions restent valables et s'appliquent dans le cadre de l'utilisation des fonctionnalités des services.

Le client s'engage à informer l'Éditeur de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse).

Le client est seul responsable du choix du nom de domaine dont il a sollicité et obtenu l'enregistrement. Il lui appartient de prendre toutes précautions utiles afin de s'assurer que le nom ne constitue pas une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur et qu'il ne porte pas atteinte aux droits de tiers, ou de marques commerciales.

ARTICLE 6 – Suspension du contrat

En cas d'inexécution par le client de l'une de ses obligations, l'Éditeur se réserve le droit de suspendre, sans préavis, l'ensemble des services fournis, sans que cette suspension puisse ouvrir droit à une indemnité.

ARTICLE 7 – Évolution des conditions générales de ventes

L'Éditeur se réserve le droit de modifier les clauses des présentes conditions générales de ventes à tout moment et sans justification.

ARTICLE 8 – Cessibilité du présent contrat

L'Éditeur se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelque forme que ce soit, les droits et obligations stipulés dans le présent contrat.

ARTICLE 9 – Informatique et liberté

Le Client peut exercer son droit individuel d'accès et de rectification auprès de l'Éditeur, conformément aux dispositions de la loi Française n° 78-17 du 6 janvier 1978, pour l'ensemble des informations communiquées dans le cadre de sa commande.

ARTICLE 10 - Droit applicable

Le présent contrat est régi par la loi française.

Version 1.0 – 05/02/2018

AGLCA

Maison de la Vie Associative

Boulevard Irène Joliot Curie

CS 70270

01006 Bourg-en-Bresse cedex

